



Démarches et obligations du divorce

Par **falco**, le **29/11/2010** à **09:33**

Bonjour,
Nous sommes en désaccord et nous voulons divorcer. Nous avons trois enfants (12-10-6 ans).
Quelles sont les démarches à entreprendre?
A partir de quel âge les enfants choisissent leur lieu de résidence principal ?
Par qui les enfants sont entendus ?
Nous avons une maison ensemble, comment faire si l'un des deux ne veut pas la vendre ?
merci d'avance pour vos réponses.

Par **Marion2**, le **29/11/2010** à **09:37**

Bonjour,
Puisque vous voulez divorcer, il faut obligatoirement prendre un avocat.